



SIGNELEC

Produit Banque de France de signature électronique en ligne

Signature de niveau qualifié eIDAS

Guide utilisateur



Table des matières

Point de contacts à la Banque de France	2
Introduction.....	3
Quels sont les prérequis pour signer électroniquement en niveau qualifié eIDAS ?	3
Comment puis -je signer électroniquement une fois les prérequis remplis ?	3

Point de contacts à la Banque de France

Pour toute question, merci d'avance de contacter :

- 2116-STARTUP-UT@banque-france.fr pour toute question technique
- neucpmtn.issuers@banque-france.fr pour toute question fonctionnelle

Introduction

La Banque de France propose un produit de signature électronique en ligne permettant d'accompagner les organisations externes dans la signature électronique de document. Ce produit prend la forme d'un site web accessible sur Internet.

Ce produit permet la signature électronique dite « qualifiée » eIDAS qui offre le plus haut niveau de sécurité en terme de signature électronique.

La signature de niveau qualifiée nécessite cependant des prérequis à remplir – ils sont décrits dans le chapitre suivant « Quels prérequis pour signer électroniquement en niveau qualifié eIDAS ? ».

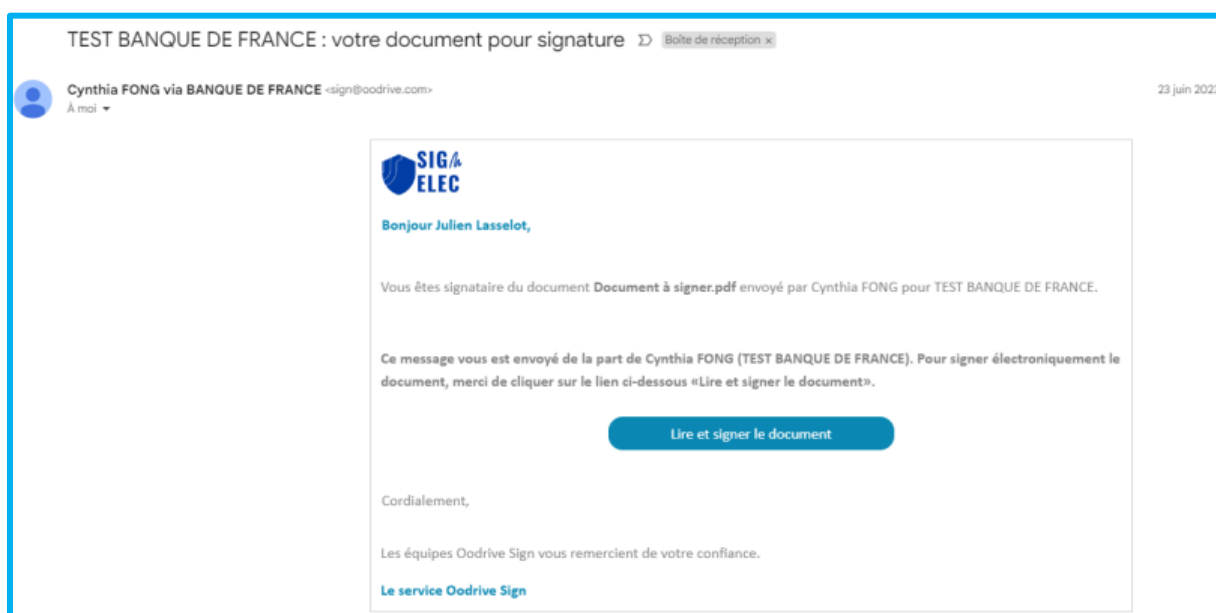
Ces prérequis sont indispensables et à réaliser une première fois avant tout acte de signature électronique de niveau qualifié.

Quels sont les prérequis pour signer électroniquement en niveau qualifié eIDAS ?

Merci de suivre les étapes décrites dans le document « Prérequis Techniques ».

Comment puis-je signer électroniquement une fois les prérequis remplis ?

1. Je reçois un e-mail dans ma messagerie m'invitant à signer électroniquement. Exemple :



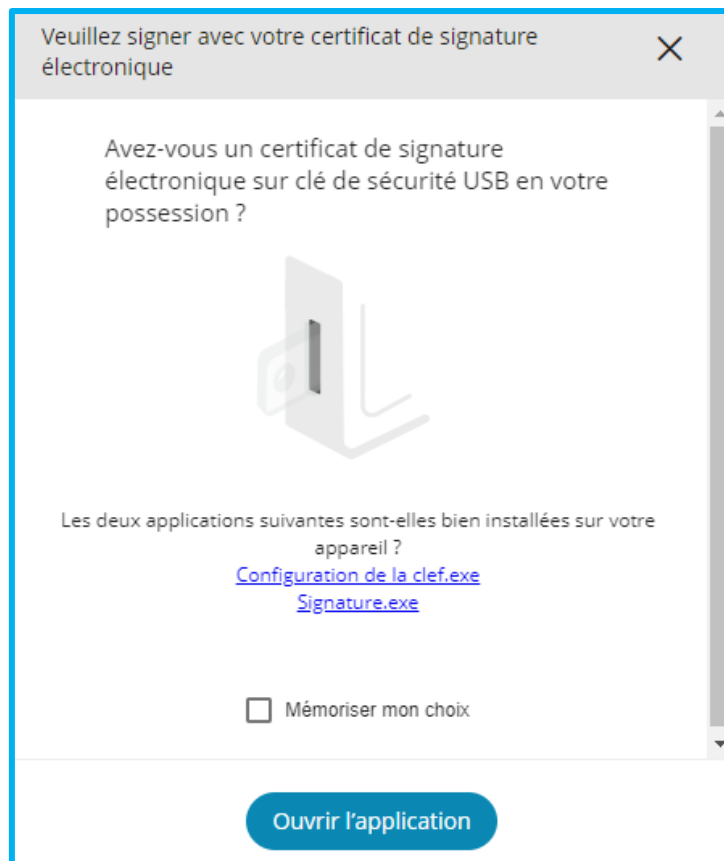
Pour des raisons de sécurité, ce mail est strictement personnel et il ne peut pas être transféré

2. En cliquant sur le bouton dans le mail, le lien contenant le document à signer s'ouvre via le navigateur web
3. Je coche la case « J'ai lu et j'accepte les termes du document » puis je clique sur le bouton



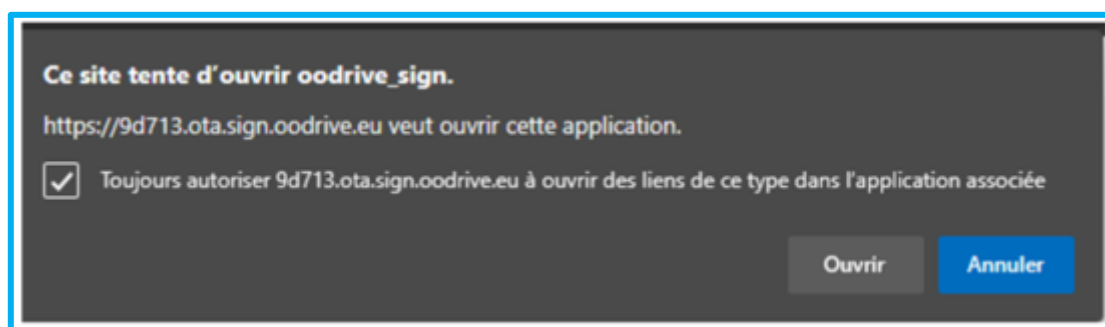
4. Je vérifie que la clé USB ou la carte à puce, contenant le certificat de signature électronique, est bien branchée sur mon ordinateur puis Je clique le bouton « Ouvrir l'application ».

N.B : Si je n'ai pas rempli tous les prérequis, aucune application ne s'ouvre lorsque je clique sur « ouvrir l'application » : je dois alors vérifier que les prérequis du chapitre « Quels prérequis pour signer électroniquement en niveau qualifié eIDAS ? » sont bien remplis.



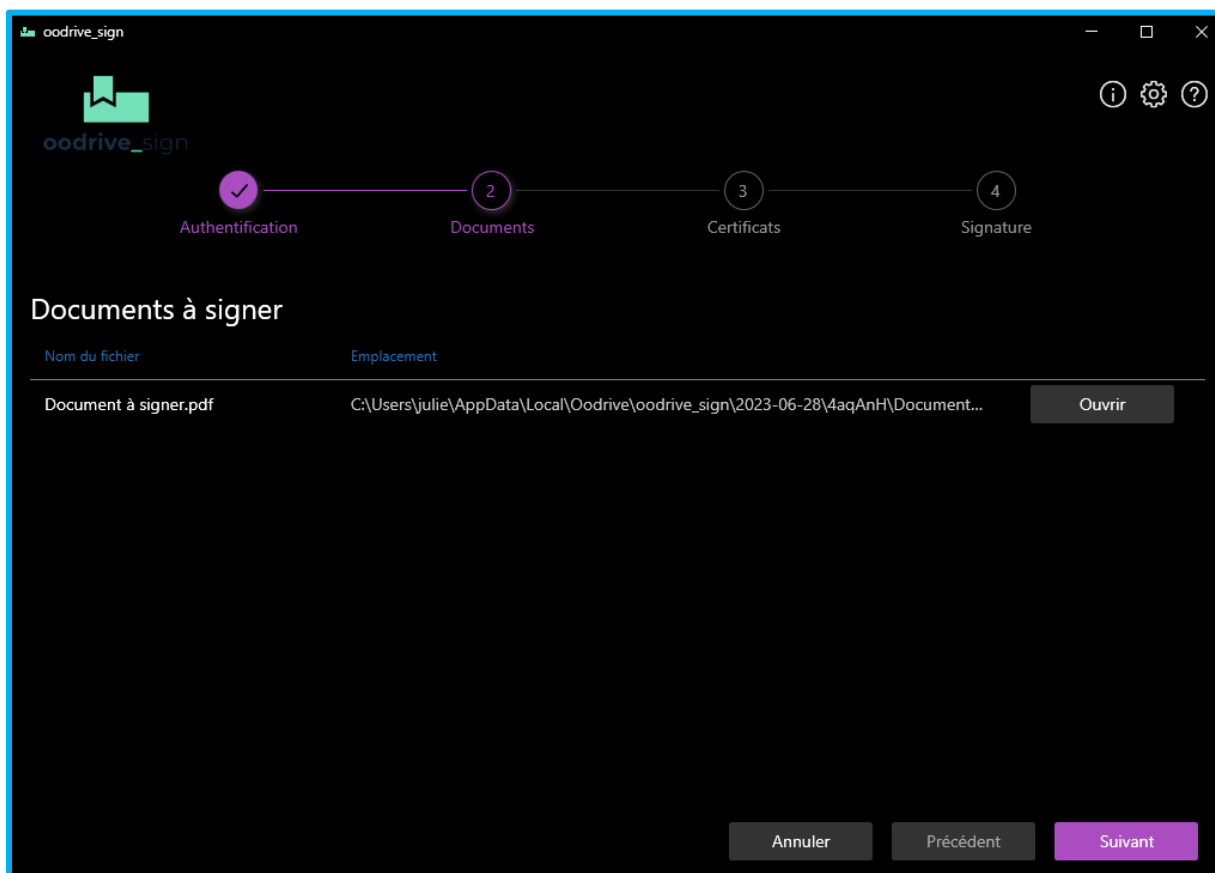
Si nécessaire, je clique sur le bouton « Ouvrir » qui apparaît dans la fenêtre pop up de mon navigateur.

N.B : afin d'éviter l'affichage de cette fenêtre pop up pour des signatures électroniques ultérieures, vous avez la possibilité de cocher « Toujours autoriser... » :

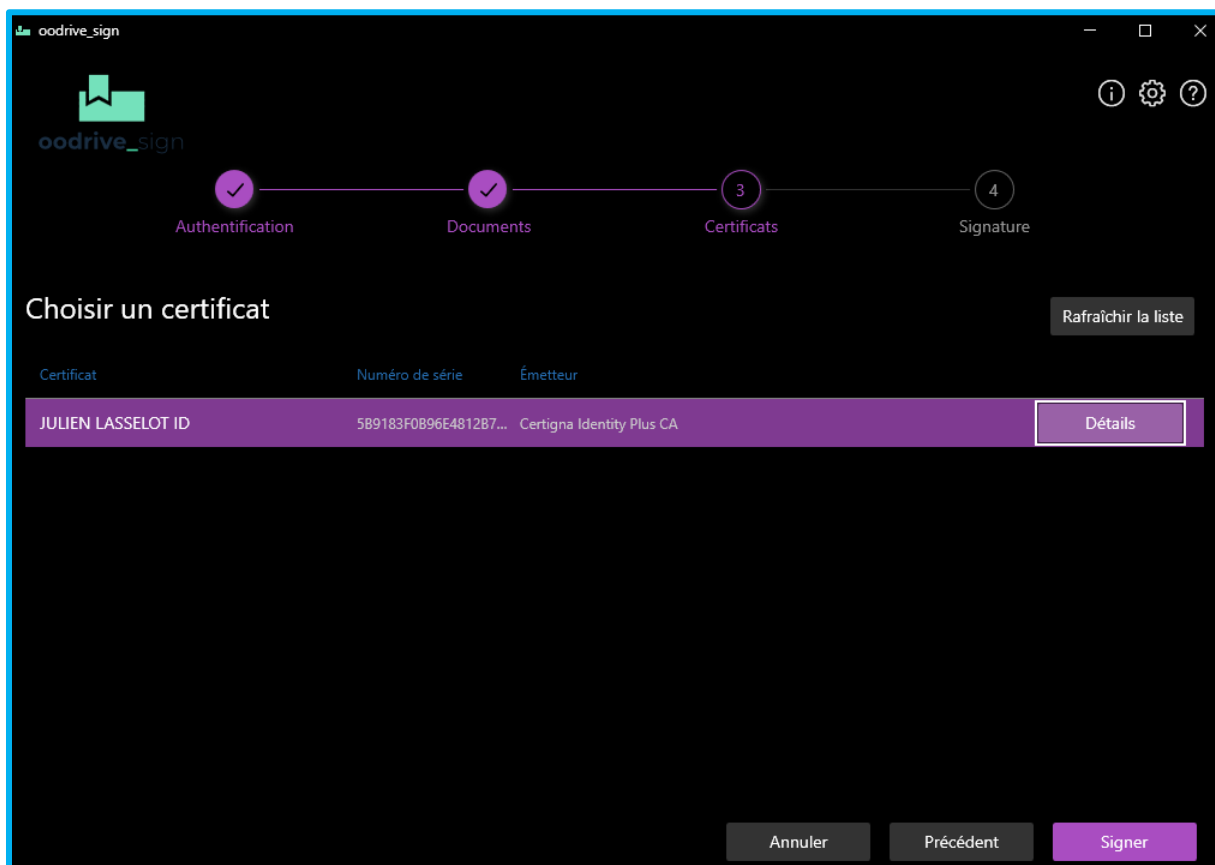


5. J'ai la possibilité de visualiser le document une dernière fois avant l'acte de signature électronique. Pour ce faire, je clique sur le bouton « Ouvrir ».

Je clique ensuite sur le bouton « Suivant » :

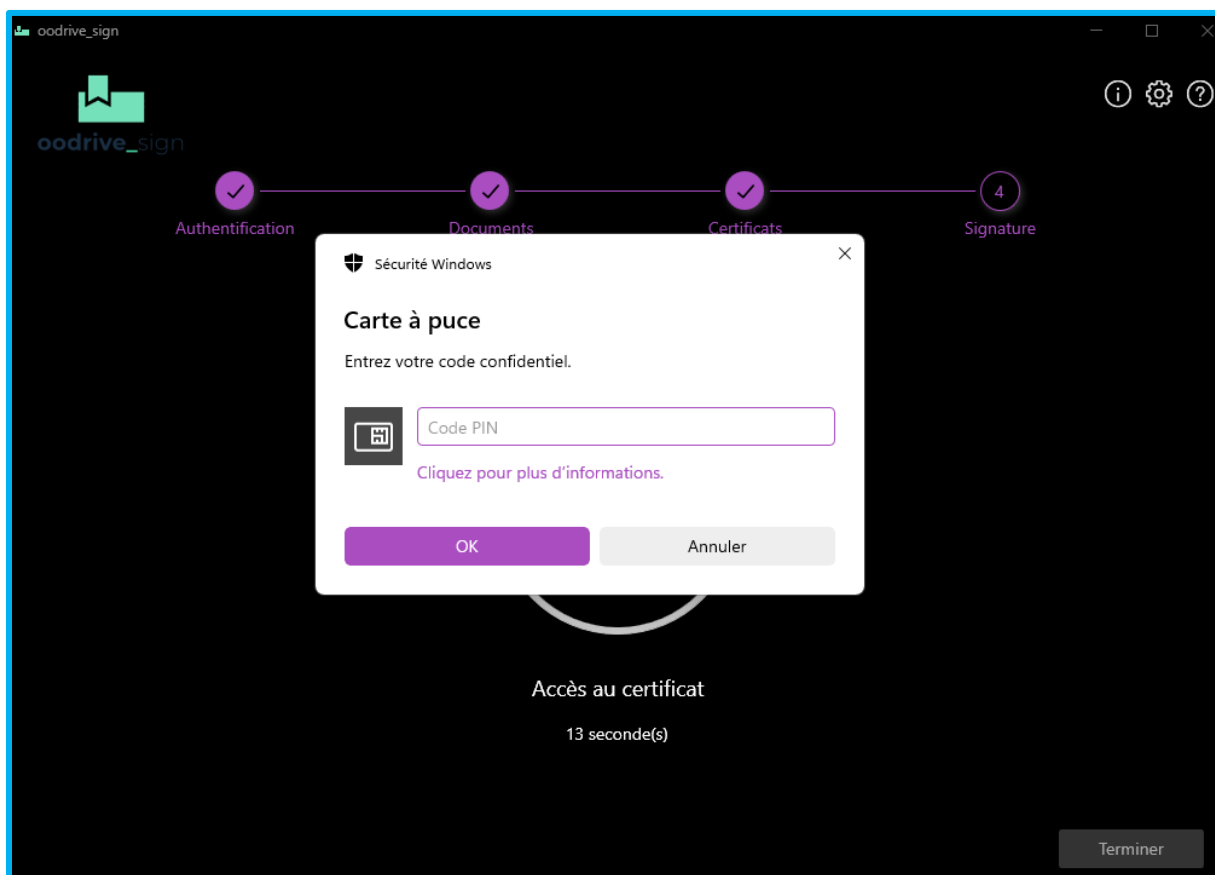


6. Si je consens bien à signer électroniquement le document, je clique sur le bouton le bouton « Signer »:

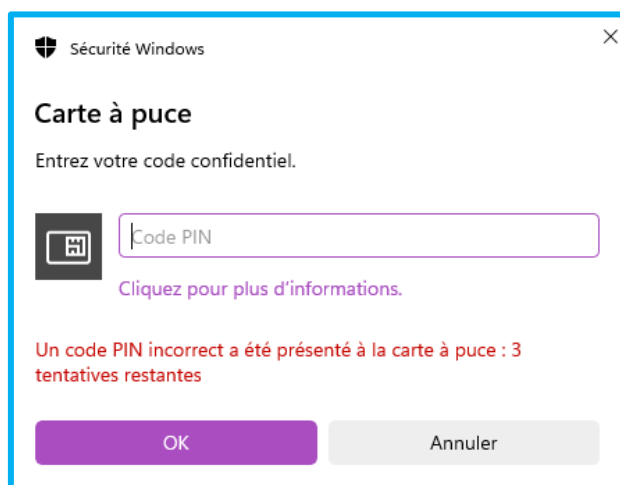


- Une fenêtre « popup » s'ouvre pour saisir le code PIN de ma clé USB ou de ma carte à puce.
Une fois le code saisi, je clique sur le bouton « OK »

N.B. : si la fenêtre de saisie du code PIN n'apparaît pas, je vérifie qu'elle n'est pas ouverte en arrière-plan de l'application

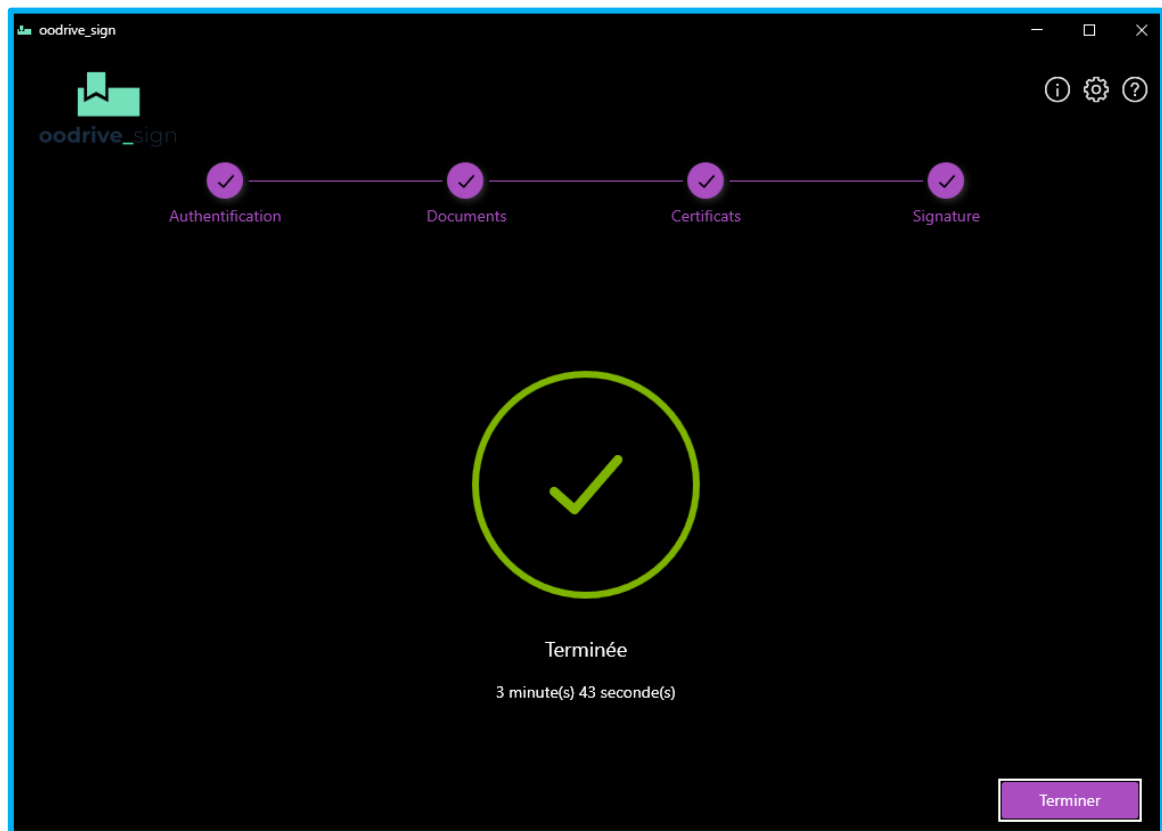


Attention, le nombre de tentative de saisie de code PIN est limité à 3.

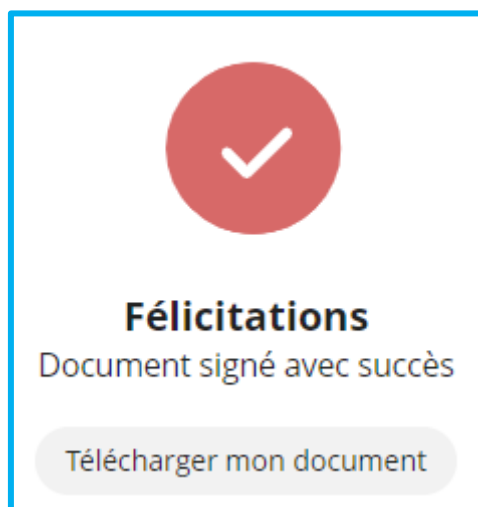


8. En moins de 5 secondes, le document est signé électroniquement.

Je peux cliquer sur le bouton « Terminer »



9. Je retourne dans mon navigateur : j'ai la confirmation que le document a été signé avec succès. Je peux également télécharger mon document signé



- 10.** Un mail est également envoyé au signataire pour lui permettre de télécharger le document signé électroniquement :

